

Septembre 2024
N° 39



S'DORFBLÄETTEL

Au fil des saisons

MITTELSCHAEFFOLSHEIM



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Vous l'aurez sans doute remarqué, les chantiers et travaux sont nombreux en cette année 2024 à Mittelschaeffolsheim. Les feux alternés ou rétrécissements de voirie ont été mis en place essentiellement pour les réalisations et les aménagements communaux, mais d'autres cas de figure sont possibles.

L'entreprise Strasbourg Électricité Réseaux a supprimé la ligne électrique aérienne Moyenne Tension (HTA) depuis la ligne aérienne 20 000 V passant à l'Ouest du village. Les poteaux béton existants, rue des Champs, restent encore à démonter. Le transformateur situé derrière l'arrêt de bus au parc intergénérationnel sera alimenté par une ligne HTA souterraine venant de la rue de Berstett, d'où les travaux d'ouverture de chaussée au mois d'août.

L'enfouissement des réseaux souterrains électriques HTA se poursuivra cet automne par la liaison Bilwisheim vers Olwisheim. Notre ban communal sera concerné par quelques centaines de mètres de chemins agricoles au Nord-Ouest de la commune.

La rue de Berstett sera concernée cet automne par le débranchement des eaux pluviales des deux fossés latéraux du chemin allant vers Berstett. Cette eau est envoyée pour l'instant dans le réseau d'assainissement. Elle rejoindra après travaux le fossé du Muehlbach vers Olwisheim. Le but étant de délester la station d'épuration d'Olwisheim qui reçoit nos eaux usées pour qu'elle réponde aux nouvelles normes environnementales.

Les constructions neuves ou celles réhabilitées nécessitent également des raccordements en eau ou assainissement et génèrent des travaux, souvent de courte durée, sur la chaussée.



Ce numéro	Page
LE MOT DU MAIRE	2
14 JUILLET	3
SORTIE ESTIVALE	3
RÉUNIONS PUBLIQUES PLUI	4
DÉCHETS CANINS	4
MARCHE ACF	5
APPEL AUX BÉNÉVOLES	5
AVANCÉE DES TRAVAUX	6-7
CHAMPIONNAT DU MONDE D'ATTELAGE 8	
COMPTEURS LINKY	8
PRÉVENTION DES ESCROQUERIES	9
UN LUTIN POUR NOËL	9
MOUSTIQUE TIGRE	10
TRAVAUX À L'AIRE DE JEUX	10
LES CROIX RURALES	11
LES CARNETS DE MITTEL	12
INFOS PRATIQUES	12

Nos concitoyens qui sont propriétaires de leur terrain, logement ainsi que les entreprises ont reçu les avis d'impôts fonciers de la part de la Direction Générale des Finances Publiques. Les bases des valeurs locatives nationales ont été revalorisées de 3.9 % en 2024. Pour information, le conseil municipal n'a pas augmenté les taux des taxes foncières communales depuis 2017 (sans tenir compte de l'absorption de la taxe d'habitation en 2021) et ce malgré les investissements conséquents ces dernières années. Les membres du conseil municipal s'efforcent de maîtriser le budget communal tout en proposant à nos concitoyens un cadre de vie agréable avec des infrastructures proportionnées à la taille de notre commune.

Alain WACK

Suivez l'actualité et les alertes de votre Commune avec l'application gratuite **PanneauPocket** ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

Disponible gratuitement sur   

14 JUILLET



Depuis une décennie maintenant le rendez-vous est donné aux habitants de Mittelschaeffolsheim pour un apéritif républicain le 14 juillet à 11 heures à la salle communale. Le Maire, Alain WACK, a accueilli les participants par un discours et a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la commune.

Après avoir évoqué la devise de la France « Liberté, Égalité, Fraternité », il a poursuivi par les actualités nationales et communales dont une très large part dédiée aux projets en cours à Mittelschaeffolsheim : l'aménagement du parc intergénérationnel près de la mairie, le square de l'ancienne mai-

rie, la construction d'un atelier municipal, la sécurisation du carrefour devant les commerces et la réfection de la clôture au cimetière à la sortie du village.

Cet évènement a également permis de mettre à l'honneur un habitant du village, Denis LOTTMANN, pour ses 27 années d'engagement au sein du corps des sapeurs pompiers.

Étaient également présents : Etienne WOLF (Conseiller d'Alsace et Maire de Brumath), Alain RHEIN (Maire d'Olwisheim), Stéphane SCHISSELE (Maire de Donnenheim), Raphaël ALVES (chef des sapeurs pompiers de la section de Bilwisheim), le major Damien HOLDRY (commandant de la Brigade de Gendarmerie de Brumath), Joseph KRAUT (Maire honoraire) et Albert HUCK (Adjoint honoraire).

La convivialité était le maître mot de cette rencontre.

L'ensemble des personnes présentes ont entonné avec entrain le 1^{er} et le 6^e verset de la Marseillaise. Ils ont pu échanger autour d'un verre de



SORTIE ESTIVALE PAR L'ACF MITTEL

Pour la troisième édition des sorties estivales, l'ACF Mittel proposait de se rendre à Drachenbronn le dimanche 23 juin 2024.

Les membres de l'ACF Mittel pouvaient s'inscrire à la promenade du Chemin des Cimes Alsace et choisir de passer l'après-midi, soit à la **Forêt d'Aventure Alsace**, soit au **Fort de Schœnenbourg**.

Sous un soleil radieux, onze adhérents ont participé à cette sortie très sympathique.



Le matin, le Chemin des Cimes Alsace a permis aux personnes de s'élever jusqu'au-dessus de la forêt communale de Drachenbronn-Birlenbach, offrant un point de vue à 360° sur les Vosges du Nord, la Plaine du Rhin et la Forêt Noire. Ceux qui le souhaitaient pouvaient descendre la tour à l'aide du toboggan de 75 mètres de long ou à pied par le sentier.



L'après-midi passé à La Forêt d'Aventure Alsace a permis aux enfants de se défouler sur une immense aire de jeux de 14 000 m² avec plus de 20 installations ludiques et pédagogiques réalisées dans des matériaux naturels et conçues de telle sorte que les parents puissent jouer avec les enfants.

RÉUNIONS PUBLIQUES DÉDIÉES AU PLUI

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la CAH touche à sa fin.

Vous avez été plus de 200 à participer aux deux premières réunions publiques dédiées au PLUi et organisées à l'été 2023 à Haguenau et à Brumath. À l'occasion de ces temps d'échange, vous avez pu découvrir les principaux enjeux du diagnostic et du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUi de la CAH. Vous avez également pu faire part aux élus et techniciens présents de vos avis, questions et idées.

Sur la base de ces éléments et discussions, les élus ont élaboré les éléments réglementaires du PLUi, notamment son **règlement écrit et ses plans de zonage**. Ils sont la traduction réglementaire de notre projet de territoire et orientent les contours de notre agglomération pour les 20 prochaines années : qu'est-ce que je peux construire et où ? Où seront localisés les commerces, les emplois, les logements ? Quelle sera la hauteur des constructions ? **Quels outils pour la nature en ville ? ...**

Afin de prendre connaissance de ces éléments réglementaires, **deux réunions publiques** sont organisées :

mercredi 16 octobre de 19h à 21h à l'espace Adrien Zeller de Bischwiller

et lundi 21 octobre de 19h à 21h à La Scène, espace culturel de Val-de-Moder.

Pour rappel, les documents finalisés du PLUi sont à votre disposition dans toutes les mairies ainsi qu'en ligne sur le site internet dédié : <https://plui.agglo-haguenau.fr/>



L'arrêt du PLUi en conseil communautaire est prévu le 6 janvier prochain. Cet arrêt sera suivi d'une année de procédure administrative avec pour temps fort **une enquête publique** qui permettra à chacun de prendre connaissance de l'ensemble du document arrêté et de faire ses observations sur les documents présentés. Selon le calendrier prévisionnel, cette enquête



TENIR LES CHIENS EN LAISSE ET RAMASSER LES DÉJECTIONS CANINES

Mittelschaeffolsheim est un village agréable et les élus tentent d'améliorer la qualité de vie des habitants autant qu'ils le peuvent et selon les moyens. Il est toutefois regrettable de voir des crottes de chiens sur les trottoirs et dans les espaces verts de la commune. Même le cimetière n'y a pas échappé depuis qu'il est en travaux et dans l'attente d'être clôturé.

Ce constat de non-respect de l'espace public est régulièrement signalé en mairie par des habitants, des commerçants et le personnel communal. Lors de l'entretien des trottoirs, des massifs et des pelouses, l'agent communal se retrouve confronté aux déjections canines. Cette situation est fortement regrettable.

Les détenteurs de chiens doivent être responsables. Lors des promenades avec votre animal, munissez-vous de sacs spécialement conçus au ramassage des déjections canines que nous mettons à votre disposition gratuitement. Des bornes dédiées à cet effet se situent pratiquement à chaque entrée de village, en tous cas sur les parcours habituels de votre animal préféré.



Ensemble, il convient de respecter notre espace de vie. La propreté canine est un acte citoyen, alors pour garder le village propre, ramassez les déjections de votre chien.

Après plusieurs campagnes de prévention et d'information dans notre Dorfblaettel et par affichage de l'arrêté municipal existant - statuant également sur le fait de l'obligation de tenir son chien en laisse - faut-il arriver à ces extrêmes et verbaliser les personnes qui ne respectent pas cet arrêté ?



Nous parlons quand-même d'une amende de 135 €. La question se pose...

MARCHE ANNUELLE PAR L'ACF MITTEL

Le dimanche 8 septembre 2024, quelques 82 irréductibles marcheurs ont bravé les pluies diluviennes qui se sont abattues sur les chemins de randonnée préalablement balisés par l'ACF Mittel. Deux distances étaient proposées (6 km ou 11 km) à travers champs et forêts. Les ravitaillements en cours de route furent les bienvenus pour se réchauffer avec une boisson chaude et se mettre à l'abri sous les tonnelles.

Après l'effort... le réconfort.

De retour au point de départ, la salle communale affichait « COMPLET » pour déguster l'excellente bouchée à la reine concoctée par notre chef Christophe. En fin de journée, après avoir passé un agréable moment autour d'une table, la salle s'est vidée doucement de ses occupants avec un seul mot

d'ordre : À

L'ANNÉE

ACF
Mittel

PROCHAINE
!



APPEL AUX BÉNÉVOLES

ACF
Mittel



**APPEL À
BÉNÉVOLES**

L'ACF Mittel s'efforce depuis 2015 à redynamiser notre village et veille à ce qu'il soit agréable à vivre.

L'équipe de direction, aidée par une trentaine de bénévoles, œuvre tout au long de l'année pour vous proposer des activités diversifiées.

Si vous aussi vous souhaitez vous investir au sein du Comité de Direction ou ponctuellement lors de manifestations, contactez Laurette DIEBOLD au 06 33 50 87 19.

« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a

L'AVANCÉE DES TRAVAUX DANS LA COMMUNE



CARREFOUR RD30-RD226 :

Les barrières de sécurité ont été posées au carrefour afin de renforcer la protection des piétons qui traversent devant les commerces.

Il reste à poser l'enrobé au pied des barrières et à mettre en place la signalisation réglementaire.

SQUARE DE L'ANCIENNE MAIRIE :

L'Urbalith a été posé (revêtement de sol perméable, naturel et recyclable) et le mobilier extérieur a été fixé.



Accessible dès à présent

CIMETIÈRE :

Mise en place de l'Urbalith sur la nouvelle entrée.

Il reste la clôture paysagère à poser.



L'AVANCÉE DES TRAVAUX DANS LA COMMUNE suite..

PARC INTERGÉNÉRATIONNEL :

Le mobilier extérieur, les agrès et les jeux pour enfants ont été mis en place,

*Ouverture du parc
prochainement*



ATELIER :

L'isolation extérieure a été réalisée ainsi que la peinture intérieure et le carrelage.

Il reste le crépis extérieur à appliquer.

CHAMPIONNAT DU MONDE D'ATELAGE



Cette compétition réunit les meilleurs meneurs et leurs chevaux pour trois épreuves spectaculaires (le dressage, le marathon et la maniabilité). Elle s'est déroulée du 18 au 24 septembre 2024 sur le site du Haras National du Pin en Normandie avec 19 nations présentes.

Darka menée par Didier Mathis et accompagnée de sa fidèle groom Katrin Gattinger (tous résidant dans notre commune) ont participé pour la première fois à cette compétition. Il a fallu beaucoup de travail et de rigueur pour réussir à finir 14ème sur 79 concurrents, dans le top 15



REPLACEMENT DES COMPTEURS LINKY

**STRASBOURG
ELECTRICITE
RESEAUX**

Présentation du compteur Linky :

Compteur qui enregistre la consommation d'électricité. Les données sont transmises 1x/24h au serveur de Strasbourg Electricité Réseaux (SER). Le principe est assez similaire aux compteurs SDEA posés depuis 2015, qui sont communicants donc plus de relève physique.

Le titulaire peut consulter la consommation à l'instant T et lui permet donc de contrôler ses dépenses d'énergie. Il sera possible à l'habitant d'analyser les statistiques sur 2 ans sur <https://www.strasbourg-electricite-reseaux.fr/Mes-donnees-de-consommation>

Il a des dimensions identiques à l'ancien, excepté l'épaisseur +0.5cm. Si un coffret est trop petit pour pouvoir se refermer à cause de cette épaisseur, il sera remplacé par SER à leur frais.

Un premier courrier a été transmis en mai-juin à chaque personne habitant Mittelschaeffolsheim et ayant un compteur SER.

Le courrier est envoyé au titulaire du compteur donc pour les locataires, le propriétaire n'est pas au courant, sauf si lui et son locataire en parlent...Ce courrier les invite à prendre RDV avec Phinélec, société mandatée par SER pour réaliser les remplacements de compteur pour notre secteur. Chaque agent recruté par Phinélec doit passer des tests chez SER avant de pouvoir prétendre à remplacer un compteur (compétence, sécurité, contact avec les habitants).

Pour les personnes qui n'ont pas pris de RDV suite à ce courrier, Phinélec les contactera et fixera un RDV par téléphone. Prise de Rdv en ligne avec le prestataire PHINELEC 03 68 10 08 15 du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Un courrier de confirmation sera ensuite envoyé pour confirmer le RDV et un SMS 24 à 48h avant.

L'agent arrivé sur place a pour consigne de sonner, de se présenter et de réaliser les travaux (environ 30-45 minutes). Dans le cas où le compteur est en extérieur, l'agent devra tout de même sonner et prévenir qu'il va couper le courant.

Un contrôle qualité est possible après la pose.

Le changement de compteur ne modifie pas le contrat, ni EJP ni les horaires des heures creuses et heures pleines.

Dans des cas occasionnels, il est possible qu'un chauffe-eau calé sur les HC et HP ne se relance pas automatiquement ou soit un peu déboussolé, dans ce cas la personne doit contacter SER au 03.88.20.61.00.

Il lui sera d'abord conseillé de mettre le chauffe-eau sur MARCHE FORCÉE en attendant qu'un agent SER intervienne gratuitement, il est prévu un forfait d'indemnisation de la surconsommation due à la marche forcée.

Il y a environ 1% de réclamation et la plupart sont résolues rapidement.



RÉUNION PUBLIQUE - PRÉVENTION DES ESCROQUERIES

La Commune organise une soirée de formation sous forme de réunion publique sur le thème de **la Cybercriminalité**.

Comment éviter les arnaques ? Que ce soit sur Internet, par SMS ou par mail.

Les gendarmes de la Brigade de Brumath vous indiqueront **les techniques pour déceler les arnaques et surtout ce qu'il ne faut pas faire**.

La réunion publique aura lieu à la salle communale le mardi 19 novembre à 19h30. Des flyers vous seront distribués prochainement.



UN LUTIN POUR NOËL



À toi de jouer *!!!!

Cette année nous te proposons de **dessiner ton lutin de Noël**

Pour tout dessin déposé à la mairie avant le 16 novembre,
un petit cadeau attend chaque artiste !!!

COMMENT PARTICIPER ?

Passer à la mairie pour récupérer l'un des modèles de lutin.

Décore-le avec des crayons de couleurs, peintures, feutres, paillettes, gommettes et plus encore, tu as le droit d'utiliser tout ce que tu veux ...

Écris ton prénom, ton nom et ton âge derrière ton dessin (si tu le souhaites).



**Ce jeu est organisé par la commission communication et ne dépend pas d'un règlement déposé chez un huissier.*



LE MOUSTIQUE TIGRE SOUS SURVEILLANCE



Le Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67; <https://www.slm67.fr>) est l'opérateur public de démoustication désigné par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, compétente en matière de Lutte Anti-Vectorielle (LAV), pour surveiller le moustique tigre, *Aedes albopictus*, dans le département du Bas-Rhin.

Le moustique tigre est vecteur de la dengue, du chikungunya et du zika. Il est également responsable d'une forte nuisance dans les communes qu'il colonise. **En effet, ce moustique pique toute la journée et à plusieurs reprises.** Le moustique tigre se développe essentiellement dans les milieux urbanisés. **Il pond ses œufs dans tous les contenants artificiels qui retiennent l'eau pendant au moins une semaine** : récupérateurs d'eau de pluie, avaloirs, coupelles de fleurs, arrosoirs, gouttières mal entretenues, seaux, dalles sur plots, etc.

Dans le cadre de la surveillance active de ce moustique, **le SLM67 va mettre en place des pièges dans notre commune**, afin de détecter précocement le moustique tigre s'il venait à coloniser notre territoire. Ces pièges permettent de mettre en évidence la présence du moustique tigre et de suivre ses populations. Ce type de pièges dits "pondeurs" sont de petits seaux noirs remplis d'eau dans lesquels est placé un morceau de polystyrène. Si des moustiques tigres femelles sont présentes à proximité d'un **piège, elles seront susceptibles de pondre leurs œufs sur le polystyrène.** Le polystyrène est récupéré une fois par mois pour être analysé. Du larvicide (*Bti*) est ajouté dans l'eau pour éviter le développement des larves de moustiques dans le dispositif.

Cette surveillance va s'effectuer de mai à octobre. Les pièges sont placés à l'abri des regards, généralement dans la végétation de la commune. Une étiquette signale la fonction des pièges et les acteurs de la surveillance du



LES TRAVAUX À L'AIRE DE JEUX



Début septembre 2024, la dernière phase des travaux de rénovation de l'aire de jeux a été réalisée par l'entreprise EPSL.

Ces travaux, présentés en conseil municipal le 12 avril 2024, portaient notamment sur le remplacement des sols des tours et de la rampe d'accès à l'une de ces tours.

Les délais de fabrication des équipements n'ont pas permis à l'entreprise de réaliser les travaux comme prévu avant l'été. Néanmoins l'aire de jeux est restée accessible et sans risques pour les usagers.

Avant travaux



Après travaux

LES CROIX RURALES

On voit souvent en parcourant les routes et chemins de nos campagnes, des sculptures qu'on appelle « croix rurales ».

Elles sont présentes depuis des siècles et sont la plupart du temps en pierres, plus rarement en bois et métal. Les croix rurales sont considérées comme sacrées pour plusieurs raisons. Elles sont souvent érigées dans des espaces publics, champs, cimetières et bords de route et servent de symboles religieux et de lieux de dévotion.

Les croix de pierre, monolithes, portent souvent une représentation du Christ crucifié ou Glorieux, ou une Vierge protectrice. Elles peuvent également être associées à des croyances populaires, des rituels religieux et des pratiques magiques.

Les croix rurales peuvent être considérées comme des points de repères spirituels dans les communautés rurales, rappelant aux gens leur foi et leur offrant un sentiment de protection divine.



Calvaire se trouvant entre Mittelschaeffolsheim et Bilwisheim. Rénové en 1988 par la famille MANG.



Croix sur chemin agricole au bout de la rue des champs. Annotation de la croix : ANNO/1691/ MARIA/REBLIN DAS CREUTZ LASSEN DAHIN STELLEN GOT ZU EHREN.



Calvaire se trouvant entre Mittelschaeffolsheim et Olwisheim.



Croix se trouvant à l'entrée du nouveau cimetière. Belle croix de type unique en Alsace. Annotation de la croix : « Dienes Creutz hat machen lassen DIEBOLD GINZ A. 1758 ». Cette croix marque l'emplacement d'un tragique accident mortel qui a eu lieu autrefois. Une calèche se serait emballée dans la descente et le domestique qui était assis sur un des chevaux, en tête de l'attelage, aurait été tué.

On peut discerner parmi ces croix rurales le calvaire quand il y a plus de deux personnages représentés sur la croix et la croix votive, élevée à la suite d'un accident ou d'un autre évènement.

De nombreuses croix ont été démolies pendant la Révolution française, mais reconstruites par la suite .

Ce travail de recherche a été effectué par Jean-Marie LAUGEL.

Les carnets de Mittelschaeffolsheim

Naissances

Aria SCHWING est née le 29 juin 2024
Zélie FREYSZ est née le 14 août 2024

Baptême républicain

Noa DIENER a été baptisé en mairie le 3 août 2024

Grands anniversaires

Walter et Monique HOEHN ont fêté leurs noces de diamant le 3 juillet 2024

PACS

DOMINGUEZ Charlotte et DIENER Antoine se sont pacsés le 3 août 2024

INFOS PRATIQUES

**FÊTE DES ENFANTS DE FIN D'ANNÉE**

La commune organise une fête de fin d'année le samedi 7 décembre.

Les enfants du village âgés de 3 à 11 ans auront très prochainement une invitation personnelle dans leur boîte aux lettres.

**ACF MITTEL**

- 31 octobre : soirée Halloween dès 17 h
- 23 nov. : bricolages de Noël à 14 h



Vous aurez de plus amples informations par flyers dans vos boîtes aux lettres ou via l'application mobile "PanneauPocket" utilisée par notre commune.

ACF MITTEL - Voyage en Normandie 2025

Du 16 au 18 mai 2025, l'ACF Mittel organise un week-end jumelage en Normandie.

Un tractage sera réalisé ultérieurement vous permettant de vous inscrire.

**PERMANENCES DU DÉPUTÉ VINCENT THIÉBAUD**

Les prochaines permanences auront lieu à la mairie de Mittelschaeffolsheim aux dates suivantes :

- les 24/01/2025 et 25/04/2025 de 9h à 10h
- le 20/06/2025 de 10h30 à 11h30

Permanence du Député : 1 place de Neubourg - 67500 Haguenau Tél : 03 90 59 38 05

Comité de rédaction :

Martine CLAUDON, Laurette DIEBOLD, Didier GRUBER, Mélissa LAGEL, Nicolas LAUGEL, Carmen SCHLEMMER et Alain WACK.

Mairie de Mittelschaeffolsheim

15 rue Principale

67170 MITTELSCHAEFFOLSHEIM

Téléphone : 03 88 51 26 00

Messagerie : mairie.mittel@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 18h

Imprimé par la commune en 250 exemplaires

ISSN : 2970-2240

CAH - ÉVÈNEMENT

Bolet à beau pied, Vesse de Loup, Pied de mouton, Amanite tue-mouches, Russule... de très nombreux champignons peuplent nos sous-bois. Mais savez-vous les reconnaître ? Connaissez-vous leur mode de développement ? Leur rôle dans l'écosystème forestier en matière de biodiversité ?

Laissez-vous guider par les membres passionnés de la Société Mycologique de Strasbourg.

Date : 26/10/2024 à 9h ou à 14h.

Inscription obligatoire au plus tard 2 jours avant l'évènement sur :

<https://formulaire.services.agglo-haguenau.fr/s-inscrire-a-une-sortie-tresors-caches-de-la-foret/> ou au 06 16 83 38 69

